

Fénétrange

# Une fête pour célébrer l'anniversaire de la maison de retraite

L'Ehpad du Val Fleuri, à Fénétrange, fête cette année ses 34 ans. Pas un chiffre rond, mais l'occasion de fêter l'événement avec tous les partenaires qui font l'identité de la maison de retraite, alors que de grands changements se préparent en coulisses pour moderniser la structure.

La maison de retraite de Fénétrange a ouvert le 2 avril 1990. « Ce jour-là, nous avons accueilli deux personnes », se rappelle Carmen, l'une des premières employées de la structure. Comme d'autres, elle figurait sur la liste des invités à la fête organisée par la direction pour les 34 ans de l'Ehpad du Val Fleuri.

« Cette après-midi rentre dans le cadre de notre programme d'animations, souligne Christophe Laurent, directeur délégué de l'établissement. Nous voulions remercier les résidents, les familles, le personnel, et les anciens membres du personnel, transmettre nos valeurs, mesurer les évolutions... »

Et les évolutions ont été nombreuses par rapport à ses débuts. « Le premier midi, on n'avait rien à manger, se sou-



Une fête a été organisée au Val Fleuri pour fêter les 34 ans de l'établissement. Photo Laurent Mami

vient ainsi Carmen. Le maire de l'époque est allé à la boucherie du village pour que les cuisiniers puissent préparer quelque chose. Les premiers jours ont été ainsi : il a fallu se débrouiller. » Aujourd'hui, les choses ont quelque peu changé. La cuisine procure des plats variés aux résidents, des bénévoles leur proposent des animations, du personnel extérieur complète les équipes et les services sont nombreux... « C'est un établissement public autonome dans lequel les personnes prennent énormément de plaisir à travailler, à l'ambiance fa-

miliale, conviviale, assure le directeur délégué. Les résidents nous disent qu'ils sont traités avec douceur et c'est important pour nous. »

## Un fonctionnement passé à la loupe

La qualité de la prise en charge fournie par les 46 salariés en équivalent temps plein va pouvoir être mesurée de manière fiable et officielle. « C'est une grande nouveauté pour les établissements médico-sociaux, poursuit le directeur délégué. Ils doivent passer une évaluation externe ordonnée par la

Haute autorité de santé. Cette année, les 3 et 4 octobre, nous serons évalués pour la première fois. Tous les fonctionnements de notre Ehpad seront passés à la loupe et tout le monde sera questionné. » Une épreuve que préparera avec attention Christophe Laurent. Mais qui ne l'inquiète pas outre mesure. « Nous avons toutes nos certifications. La dernière en date concernait l'hygiène. »

Autre nouveauté à attendre, le futur Ehpad, qui sera construit juste en face, de l'autre côté de la route sur un terrain de l'ancien pensionnat. « Nous avons lancé des négociations avec l'Agence régionale de santé et le conseil départemental pour étudier sa faisabilité, indique le directeur délégué. L'étude financière a commencé, mais ce n'est que le début du projet. » L'Ehpad du Val fleuri compte actuellement 60 chambres permanentes et une chambre temporaire. Avec le nouveau programme, près de 80 chambres doivent voir le jour. Le bâtiment actuel, qui nécessite des travaux de rénovation, sera vendu, sans doute à un promoteur immobilier. « Sa vente entre dans le plan de financement », explique Christophe Laurent.